



Comité de suivi du Grenelle de l'environnement - Réunion du 25 octobre 2011 Déclaration des associations Bretagne Vivante / Eau & Rivières de Bretagne

Nos associations, membres de France Nature Environnement, ont suivi de près tout le déroulement du Grenelle de l'environnement aboutissant d'abord à 268 engagements, puis à la mise en place des 34 comités opérationnels et aux deux lois dites Grenelle 1 et 2. Nous avons également participé au Grenelle de la mer ainsi qu'à la table ronde sur les risques industriels qui sont venus compléter le dispositif.

Nos associations ont apprécié le caractère innovant de cette démarche et les progrès environnementaux qu'elle se proposait d'impulser, progrès actés par le discours du Président de la République du 25 octobre 2007

Malheureusement nous avons aussi vécu ce long détricotage entre les intentions initiales et les réalités dans l'application au jour le jour.

La vérité est qu'il ne reste pas grand chose des intentions premières :

- Abandon de la taxe carbone,
- poursuite des projets de grandes infrastructures de transport les plus polluantes : autoroutes, aéroports ...
- recul sur la taxe poids lourds et autorisation des camions 44 tonnes,
- non opposabilité de la trame verte et bleue,
- retard considérable dans la mise en place des schémas régionaux climat air énergie, ainsi que dans le développement des bâtiments BBC, notamment dans le logement social,
- politique erratique vis à vis des énergies renouvelables (éolien et solaire), mal encadrée pour la biomasse notamment la méthanisation, aberrante pour les agro carburants,
- opposition du gouvernement français à l'égard d'un réel verdissement de la PAC
- contradiction entre les objectifs du Plan de lutte contre les algues vertes avec l'engagement 66.c du livre bleu de la mer pris lors du Grenelle de la mer : « Accélérer l'effort de réduction et viser pour la période 2012-2014 l'objectif de réduction de 40 % de tous les flux de nutriments provenant de toutes les sources (agriculture, industries, stations d'épuration, ...) - nitrates, phosphates -, dans tous les bassins situés en zone vulnérable et possédant une façade soumise à eutrophisation (algues vertes, phytoplancton toxique ou non).
- contradiction encore sur le même sujet avec l'amendement « Le Fur » ou le dernier décret du 10 octobre qui affaiblit la lutte contre pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole.

La liste serait trop longue et nous arrêterons là en rappelant toutefois ce qui avait été dit sur « *la gouvernance à 5* » ! Nous citons ici quelques morceaux de bravoure du Président de la République : « ***Il faut avoir le courage de décider autrement, de changer les méthodes, de préférer la décision issue de la négociation plutôt que la décision issue de l'administration.*** », et encore « ***Mais je vous propose que, pour tous les grands projets, tous, par exemple ceux soumis à enquête publique, la décision négociée*** « à

cinq » se substitue à la décision administrative. »

Aujourd'hui se met en place le comité de suivi du Grenelle de l'environnement en région Bretagne. Honnêtement nous l'attendions depuis longtemps puisqu'il était annoncé par une circulaire du 23 mars 2009. Pourtant aujourd'hui ce n'est pas sans un certain scepticisme que nous abordons cette réunion.

Que penser devant la poursuite des procédures du projet d'aéroport de Notre Dame des Landes ?

Que penser quand dans le plan d'action algues vertes de la baie de St Brieuc, ne sera même pas appliqué l'objectif de développement des surfaces en agriculture biologique fixé dans le Grenelle ?

Que penser quand dans le plan agricole et agro-alimentaire régional on fait fi d'à peu près toutes les remarques et des propositions des associations de protection de l'environnement, de consommateurs, et des organisations de l'agriculture durable ?

Que penser quand on nous impose un plan électrique breton précédant un plan régional sur l'énergie, comme si on pouvait réfléchir à l'énergie électrique sans réfléchir à l'ensemble des énergies ?

Nous sommes là quand même avec la volonté de participer comme nous le faisons en permanence depuis plus de 40 ans pour nos deux associations.

Mais nous attendons de cette réunion qu'elle restaure l'esprit du grenelle, ce newdeal écologique comme le qualifiait le 25 octobre 2007 le Président de la République.

Il affirmait alors : **« le temps de l'action est venu. Nous avons trop attendu. Nous ne pouvons plus attendre. Notre responsabilité est d'abord morale et elle est individuelle ».**

Quatre ans plus tard cette affirmation du Président de la République n'a rien perdu de son acuité.

Le 25 octobre 2011